PONTS ET CHAUSSÉES.

DÉPARTEMENT du Jura.

ARRONDISSEMENT de Lons-le-Saunier.

1.

ROUTE Nationale N° 83. de Lyon à Strasbourg.

SOUSIGNÉS:
M. Michaud, Ingénieur ordinaire.
M. Boris, Ingénieur en chef.

PLAN D'ALIGNEMENT DE LA TRAVERSE DE GEVINGEY.

Dressé par l'Ingénieur ordinaire soussigné.
A Lons-le-Saunier le 21 Juin 1870
Signé: Michaud.

Vérifié et présenté par l'Ingénieur en chef soussigné.
A Lons-le-Saunier le 22 Juin 1870
Signé: Boris.

Vu et approuvé:
Lons-le-Saunier, le 10 Mars 1871.
Le Préfet du Jura,
Signé: [illegible] de Romanet.

Vu pour être soumis à l'enquête publique
le 17 Mars 1871.
L'Ingénieur,
Signé: [illegible]

Pour Copie Conforme.
L'Ingénieur en chef du Jura:
[illegible]

POUR COPIE CONFORME AU PLAN ANNEXÉ AU DÉCRET DU 11 Octobre 1874 PORTANT DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE DES TRAVAUX.
Le Ministre des Travaux Publics
[illegible]

Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9, à Paris.

ABRÉVIATIONS.

B Constructions en bois.
P — en pierres ou moellons.
P T — en pierres de taille.
o E Rez-de-chaussée.
1 E Maison à 1 étage.
2 E — à 2 étages.
3 E — à 3 étages.
4 E — à 4 étages.
S Construction solide.
M — médiocre.
V — en état de vétusté.

ECHELLE DE 1/2000 POUR LES LONGUEURS (1/2).

(1-2) - Alignement partant de la borne en pierre (1) et aboutissant au point (2) situé sur le prolongement de la façade (Côté de Lyon) du premier bâtiment Billet Constant, à 18m 60 de l'angle (Côté de Lyon) dudit bâtiment.

(2-3) - Alignement partant de la borne en pierre (2) et aboutissant au point (3) situé sur le prolongement de la façade (Côté de Lyon) du premier bâtiment Billet Constant, à 18m 60 de l'angle (Côté de Lyon) dudit bâtiment.

Les points (1) et (2) de alignements sont parallèles à l'axe de la route, à la distance de 6m 50.

(3-4) - Alignement partant du point (3) et aboutissant à l'angle (4) (Côté de Lyon) du mur de clôture Perrot, Maurice.

(4-5) - Alignement partant du point (4) et aboutissant à l'angle (5) (Côté de Lyon) du mur de clôture Varnier, Frères.

(5-6) - Alignement partant du point (5) et aboutissant à l'angle (6) (Côté de Strasbourg) du mur de clôture Varnier, Frères.

(6-7) - Alignement partant du point (6) et aboutissant à l'angle (7) (Côté de Strasbourg) du mur de clôture Chavez, Aimée, Veuve.

(7-8) - Alignement partant du point (7) et aboutissant à la borne en pierre (8).

Les points (7) et (8) de alignements sont parallèles à l'axe de la route, à la distance de 6m 50.

(8-9) - Alignement partant de la borne en pierre (8) et aboutissant au point (9) situé sur le prolongement de la façade (Côté de Strasbourg) du premier bâtiment Billet Constant, à 18m 60 de l'angle (Côté de Strasbourg) dudit bâtiment.

(9-10) - Alignement partant du point (9) et aboutissant à la borne en pierre (10).

Perrot, Jean-Baptiste. Champ. — Gand, Victor. Vigne. — Billet, Constant, cft. E. N. — Hangar. — Côté de Lyon — Axe de la route — Borne kilométrique 23e 220 — Borne hectom. 23e 300 — Côté de Strasbourg — Varnier, Frères. Vigne. — Chemin de Grandvaux à Gevingey — Ferrot, Aimée. Vigne. — Ferrot, Aimée. Vigne. — Jeuffroy, Cyrille. Vigne. — Jeuffroy, Cyrille. Vigne. — Jeannin, Ferdinand. Chemin.